



Le FIL

Le GDF 41... au fil du bois

Décembre 2021

Numéro 33

DANS CE NUMERO

- 1** Le mot de la Présidente
- 2** Assemblée Générale Ordinaire du 23/07/2021
- 4** Retour sur le déroulement de l'AG
- 5** Résolutions de l'AG du 23 juillet 2021
- 6** Réunion des Groupes de Progrès du 6 octobre 2021
- 8** Réunion sur les essences innovantes ou adaptées au changement climatique
- 10** Bilan météorologique automnale
- 11** Calendrier des réunions 2022

Directrice de la publication

Marie Thérèse FLEURY

Rédaction

Marie Thérèse FLEURY

Florian VINCENT

Hubert DESIRE

Mise en forme

Elodie HOOGHORDEL

Dépôt légal : Décembre 2021

Groupement de Développement Forestier de Loir-et-Cher

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 41808

11-13-15 rue Louis-Joseph Philippe
41018 BLOIS Cedex

tél : 02.54.55.20.34./06.35.54.24.99

e-mail :

florian.vincent@loir-et-cher.chambagri.fr



Chers adhérentes, chers adhérents,

Malgré toutes les incertitudes du printemps et de l'été, nous avons pu enfin tenir notre Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 23 juillet à Noyers sur Cher et délibérer dans de bonnes conditions avec le quorum requis. Après la partie statutaire, Guillaume de La Roche Aymon nous a accueilli ainsi que les adhérents du syndicat des Forestiers Privés dans le massif de Gros Bois pour une démonstration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 41). Ce fut l'occasion de présenter les précautions à prendre pour limiter les risques incendie et de voir les pompiers en action avec leurs engins.

Vous pourrez prendre connaissance du compte-rendu de cette Assemblée Générale dans ce numéro du Fil.

Votre Conseil d'Administration, réuni en fin novembre, a décidé des thèmes de réunions techniques pour 2022 en souhaitant qu'ils répondent à vos attentes et que vous pourrez venir nombreux (cf page 11).

Merci de retenir dès maintenant la date du vendredi 4 mars pour la tenue de l'Assemblée Générale du groupement, focalisée sur la commercialisation et la transformation des bois avec une visite de scierie dans le blésois.

N'hésitez surtout pas à faire connaître le GDF 41 autour de vous car ses objectifs sont bien d'informer, de former et de conseiller de façon neutre les forestiers privés tout en privilégiant les échanges d'expérience.

Nos 2 conseillers forestiers, Hubert Désiré et Florian Vincent, sont également à votre disposition pour vous rencontrer in situ pour répondre aux nombreuses questions que vous vous posez sûrement face à la gestion de vos parcelles boisées.

Espérant vivement que 2022 nous permet de trouver enfin un rythme plus serein pour nos activités, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'années malgré cette période bien compliquée sanitaire.

A très bientôt.

Marie-Thérèse FLEURY
Présidente du GDF 41

Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juillet 2021

Le rapport moral de la présidente

- **Pour le GDF 41**, les 3 confinements ont impacté le fonctionnement du groupement notamment dès le 1^{er} semestre 2020 malgré les dispositions prises par la Chambre d'Agriculture pour faciliter le télétravail (réunions techniques annulées, rendez-vous différés, gestion courante du GDF plus compliquée pour tous...). De plus, une vingtaine de Chambres d'Agriculture dont celle du 41 ont subi une importante attaque informatique en novembre paralysant pendant plusieurs semaines l'accès aux fichiers informatiques.

Merci à Florian Vincent, à Hubert Désiré et à Elodie Hooghordel, notre assistante, d'avoir continué à faire tourner le GDF 41 aussi bien que possible dans des conditions difficiles.

- 2020 a aussi été marqué par une réflexion sur l'existence même du GDF 41

Les problèmes financiers du GDF 41 sont récurrents. Ils ont déjà été soulevés au cours des Assemblées précédentes. La non réalisation d'actions conventionnées et des remises en cause du montant de subventions du Ministère de l'Agriculture budgétées sur des exercices antérieurs ont fortement impactés nos moyens financiers, faisant fondre ainsi nos fonds propres. Pour le côté positif, il faut souligner les fidèles soutiens techniques du CRPF et financiers du Conseil Départemental.

Face à ces problèmes qui pouvaient clairement remettre en cause l'existence même du GDF 41, nous avons rencontré le président de la Chambre d'Agriculture, Arnaud Bessé, en février 2020. Il a notamment souligné l'intérêt porté par la Chambre d'Agriculture à la pérennité du GDF 41. Il a ainsi conforté les missions de base du groupement. Il faut savoir que le GDF 41, par ses adhérents et ses liens historiques avec l'organisation forestière et l'interprofession, permet à la Chambre de s'engager au service de la filière Forêt-Bois du Loir et Cher.

Il a été convenu d'un commun accord le principe de :

- recentrer les activités du GDF 41 sur des actions collectives et des actions de promotion,
 - apporter par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture un appui technico-économique personnalisé aux propriétaires forestiers et en priorité aux adhérents du GDF 41. Ces interventions de conseils bénéficiant d'un tarif d'intervention privilégiée. (75 % du coût de la journée Chambre). La facturation se fera directement par la Chambre.
- Ceci est applicable dès 2020.

Dans ce nouveau contexte, n'hésitez pas à faire appel à Florian Vincent et à Hubert Désiré pour vous aider dans la gestion de vos bois.

Ainsi, la Chambre d'Agriculture a prouvé sa confiance au GDF 41 pour être son ambassadeur auprès des propriétaires forestiers et de la filière Forêt-Bois du département. Encore merci d'avoir « sauvé » le GDF d'une situation difficile. Très peu de Chambres d'Agriculture se positionnent de cette façon dans la région Centre.

- Le GDF 41 face au défi du changement climatique

Comme vous avez pu le constater, 2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France et dans notre région Centre-Val de Loire. Pour la 3^{ème} année consécutive, la forêt régionale a subi une sécheresse estivale élevée, stressant de plus en plus d'arbres.

2021 a également apporté son lot de perturbations : sécheresse avec des températures proches de 27° en avril, gelées tardives avec des minima de -5° à -7°, périodes froides en mai avec des

températures en dessous de la moyenne saisonnière, alternances de longues périodes très sèches et des épisodes pluvieux et conséquents sans oublier les attaques sanitaires sur les arbres fragilisés.

Face à ce constat inquiétant, la raison d'être du GDF 41 est pleinement justifiée. Tous ces éléments confirment d'autant plus l'existence du groupement pour accompagner les propriétaires dans les décisions qu'ils ont déjà dû prendre ou auront à prendre pour adapter la conduite de leur forêt aux aléas climatiques d'envergure. Décisions lourdes de conséquences pour l'avenir de nos forêts.

Pour conclure, le rapport moral, je terminerai en remerciant à nouveau tous les organismes et les personnes qui aident le GDF 41 par leur soutien politique, financier et technique comme la Chambre d'agriculture, le Conseil Départemental, le CRPF et ses agents pour l'aide apportée à l'organisation des réunions ainsi que les agents d'Unisylva pour leur apport économique au cours des réunions.

Et encore un grand merci à Florian Vincent, à Hubert Désiré, à Elodie Hooghordel et aux membres du Conseil d'Administration pour leur implication pour faire vivre le GDF 41.

Rapport financier de Daniel Brunet

Tableau « compte de résultats 2020 et budget prévisionnel 2021 » présenté à l'AG 2021

	DEPENSES en euros			RECETTES en euros			
	Réal 2019	Réal 2020	Prév 2021	Réal 2019	Réali 2020	Prév 2021	
Convention CA 41/ GDF 41	23 688	10 065,00	10 275	Cotisations adhérents	5 795,00	6 945,00	7 000
Cotisations	308,4	50,00	50	Conseil Départemental	2 710,00	2 600,00	3 000
Assurances & frais banc.	127,27	171,45	180				
Frais administratifs	430,49	171,58	200				
Réunions techniques	720		200	<i>Activités GDF 41</i>			
Communication			200	Adevbois 2017 activité 2018-2019	5 900,00		
				Adevbois 2018 CRPF plantation	1 000,00		
				Adevboist. 2019 CRPFdiag climat			1 000
Perte Adevbois 2016-2017	2 633,72			Boni Adevbois action rég 2016	563,41		
Perte Adevbois 2018-2019		2 442,34		Boni Adevbois action rég 2016-2017		580,69	
				Revenu valeur mobilière	179,71	72,60	105
Perte Adevbois Essences inhabituelles		4 916,00					
TOTAL DEPENSES	27 907,88	17 816,37	11 105	TOTAL RECETTES	16 148,12	10 198,29	11 105
Résultat excédentaire				Résultat déficitaire	11 759,76	7 618,08	0,00

Je tiens à remercier tous les adhérents de leur soutien car ils ont continué à accompagner le GDF 41 bien que ce dernier n'ait pas pu apporter tous les services qu'il aurait souhaités. En effet, on a constaté un accroissement du nombre des adhérents pour atteindre 87 adhérents cotisants. Les cotisations reçues passent de 5 795 € en 2019 et à 6 945 € en 2020.

Le Conseil Départemental a continué à nous soutenir en versant de 2 600 € en 2020 et 3 000 € en 2021. Nous le remercions à nouveau.

Les incertitudes des financements des actions ADVEBOIS (Ministère de l'Agriculture) nous a permis d'avoir un excédent de 580 € en 2020 par contre nous avons en dépenses des pertes très importants sur d'autres actions de 7 358 € comme cela vient d'être indiqué dans le rapport moral.

Le total des recettes s'élève à 10 198 €. Quant aux dépenses, la principale reste le financement de la convention de la Chambre d'Agriculture (10 065 € en 2020 au lieu de 23 688 € en 2019). Il faut souligner cet effort très important de la Chambre pour soutenir le GDF 41.

Les autres dépenses ont été réduites au maximum : 393 € en 2020 contre 1 586 € en 2019.

Il s'ensuit une perte de 7 618,08 € qui grève nos fonds propres qui sont de 7 267 € au 31 décembre 2020.

Il reste en banque 16 332 € alors que la facture de la Chambre n'était pas réglée laquelle s'élevant à 10 065 €.

Pour 2021, les cotisations des adhérents et l'aide du Conseil Départemental devront financer la convention de la Chambre. Les autres dépenses devront être réduites au minimum et être couvertes par un financement d'Adevbois Ministère de L'Agriculture transitant par le CRPF.

Retour sur le déroulement de notre Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juillet 2021

Eléments statutaires

Les adhérents ont pu se réunir dans la salle des associations de la commune de Noyers sur Cher pour réaliser l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle a été ouverte par le rapport moral présenté par Marie-Thérèse FLEURY. La lecture du rapport financier établi par Daniel Brunet a ensuite apporté les éléments financiers permettant de faire le point sur l'évolution financière du groupement. Florian VINCENT, l'animateur du GDF 41, a ensuite présenté le rapport d'activité de l'année 2020 et les perspectives 2021. Puis les résolutions ont ensuite été votées. Elles ont validé le PV de l'AG 2020, approuvé les comptes de résultats 2020 et le bilan 2020 puis affecté les résultats. La résolution n°4 a ensuite vu l'élection de Marie-Pierre Bénard et d'Yves Bachevillier au 1^{er} Collège, Ghyslaine Dognin et de Daniel Lombardi ont également été réélus à cette occasion. La dernière résolution a fixé le montant des cotisations qui restera inchangé pour l'année 2022. Vous les retrouvez en détail à la fin de ce FIL page 6.



Prévention et gestion du risque incendie

A la suite de la partie statutaire, une réunion de terrain s'est tenue dans la propriété de la famille de La Roche Aymon, dans le massif de Gros Bois. Au sein de cette propriété, des actions de préventions pour le risque incendie sont menées à large échelle. Nous avons eu l'explication et l'historique de ces actions de prévention par Guillaume de La Roche Aymon.



Florian Vincent a ensuite énoncé les grands éléments pouvant être mis en place sur les propriétés de toutes tailles notamment dans le secteur de la Sologne qui devient de plus en plus à risque vis-à-vis des incendies. Le Commandant Sébastien LACROIX du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a ensuite fait une présentation des problématiques rencontrées par les pompiers lors de leurs interventions et comment celles-ci peuvent être optimisées par les propriétaires. Cela va de l'entretien

des chemins et des allées et de leur élagage à une hauteur permettant le passage des camions, à l'ouverture de cloisonnements qui permettent aux pompiers de pénétrer dans les parcelles en flamme. Le broyage des rémanents a aussi toute son importance.

Si vous souhaitez une analyse du risque incendie et des actions à mettre en place sur votre propriété, n'hésitez pas à contacter les conseillers forestiers du GDF 41.

Résolutions de l'Assemblée Générale du 23 juillet 2021

L'Assemblée Générale 2021 du GDF s'est tenue à Noyer sur Cher le 23 Juillet 2021 (voir article en début de FIL). Au cours de la partie statutaire de l'assemblée générale, 5 résolutions ont été votées et adoptées. Nous vous les présentons ci-dessous.

1ère Résolution : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2020

L'Assemblée Générale des Adhérents délibérant dans les conditions de validité prévues par la loi et les statuts, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2020.

2ème Résolution : Approbation du Compte de Résultat et du Bilan - Affectation des résultats

L'Assemblée Générale des Adhérents délibérant dans les conditions de validité prévues par la loi et les statuts, après avoir entendu le rapport financier, approuve ce rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 présentant un solde déficitaire de 7 618,08€. Décide d'affecter ce solde déficitaire au report à nouveau.

3ème Résolution : Quitus au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale des Adhérents approuve tous les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration pendant l'exercice clos, s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, et donne quitus au Conseil pour sa gestion.

4ème Résolution : Elections des membres du Conseil d'Administration

Sont éligibles sur proposition du Conseil d'Administration dans le 1^{er} collège
Marie-Pierre Bénard et Yves Bachevillier

- Sont rééligibles sur proposition du Conseil d'Administration dans le 1^{er} collège
Ghyslaine Dognin et Daniel Lombardi

5ème Résolution : Montant des cotisations pour 2022

L'Assemblée Générale décide de ne pas augmenter le montant de la cotisation pour 2022, à savoir :

1^{er} collège (propriétaires forestiers)

de 1 à 10 ha	=	40 €
de 11 à 25 ha	=	69 €
de 26 à 50 ha	=	82 €
de 51 à 100 ha	=	96 €
de 101 à 300 ha	=	108 €
plus de 300 ha	=	128 €

2^{ème} collège (non propriétaires forestiers) = 38 €

Réunion inter-technique des Groupes de Progrès de la région Centre-Val de Loire à Lamotte-Beuvron puis à Chaon

Le 6 octobre dernier, le CRPF Ile de France-Centre Val de Loire organisait la réunion inter-technique régionale des Groupes de Progrès du Centre-Val de Loire sur le thème du changement climatique et de l'adaptation de nos forêts.

La matinée a été consacrée à des présentations en salle sur les conséquences du réchauffement climatique sur la capacité de nos essences forestières à se maintenir face à l'évolution du climat.

Une présentation de Jean-François Dhote (Directeur de recherche de l'INRAE) a notamment présenté deux scénarios vis-à-vis des conséquences du réchauffement climatique sur les forêts. Le premier scénario analysait les conséquences d'arrêter les interventions ou de les minimiser dans les peuplements forestiers (mise sous cloche des forêts, comme le demande certaines associations ou organisations), le deuxième scénario quant à lui était très interventionniste avec beaucoup de coupes et de renouvellement entraînant un fort développement des plantations contrairement à ce qui a été effectué ces dernières années et se rapprochant d'avantage du niveau de celui des années les plus dynamiques avec l'appui financier du Fond Forestier National.

Le premier scénario aurait pour conséquence une forte mortalité voire même une disparition de certaines essences forestières que nous connaissons du fait du non renouvellement et de l'inadaptation au climat prévu à l'horizon 2100 de plusieurs essences de nos forêts. Cela engendrerait une forte baisse de la disponibilité en bois ainsi qu'une émission dans l'atmosphère d'une partie du carbone contenu dans les bois morts au cours de leur décomposition.

Le deuxième scénario envisage lui d'être plus interventionniste qu'à l'heure actuelle (pour rappel, en France nous récoltons en volume environ 50% de l'accroissement annuel, ce qui indique que malgré les coupes, les forêts continuent de « grossir » en volume même s'il existe de fortes disparités territoriales). Le scénario interventionniste permettrait notamment de récolter les bois avant des dépérissements à venir du fait de conditions climatiques plus difficiles (sécheresses, fortes chaleurs, tempêtes). Le renouvellement par plantation à grandes échelles pourrait quant à lui permettre d'adapter nos forêts au climat de demain en introduisant des provenances ou des essences soit plus méridionales soit même étrangères avec des essences comme le Chêne pubescent, le Cèdre, le Liquidambar.

Bien sûr, il nous faudra aussi changer un peu les pratiques, diversifier les essences sur la propriété et dans les parcelles pour limiter les risques vis-à-vis des maladies et parasites notamment. Une gestion plus maîtrisée des populations de grands ongulés sera également nécessaire pour atteindre ces objectifs. Cela reste des scénarios de travail mais les dernières années nous poussent en tant que propriétaire et gestionnaire à réfléchir à l'avenir de nos forêts dans un climat changeant.

Une présentation de la coopérative Unisylva a également mis en lumière les réflexions et les actions que celle-ci met en place pour que demain la forêt puisse continuer à apporter du bois de qualité pour l'industrie. Rappelons-le, le matériau bois reste le matériau écologique par excellence puisqu'il absorbe du CO2 pendant sa croissance et le stocke tant que le matériau est conservé en bon état. Il a donc tout son rôle dans l'évolution sociétale à venir vis-à-vis des objectifs de neutralité carbone affichés par la France à l'horizon 2050.

L'ONF et le CRPF ont également présentés leurs propres outils et leur propre stratégie. Des accords récents entre les deux structures montrent leur prise de conscience sur la nécessité de travailler ensemble sur le grand enjeu de l'adaptation des forêts tant publiques que privées au changement climatique. Cet outil vise à adapter les peuplements au climat de demain ou encore à donner des outils aux propriétaires ou gestionnaires pour les assister lors des opérations de renouvellement notamment.

Les Groupes de Progrès ont ensuite fait le bilan de divers programmes ou essais toujours sur la thématique des essences susceptibles d'être adaptées au climat de demain dans notre région. La matinée a été riche en interventions qui ont permis de voir que le sujet est toujours plus d'actualité.



L'après-midi a été centrée sur 3 ateliers et sur une visite de plantation de Cèdres au sein de la propriété de Charles de La Messelière à Chaon.

Un atelier a permis d'appréhender la clé de détermination ARCHI dont le GDF 41 a déjà réalisé deux formations début 2021 et un article dans le précédent FIL (N°32).

Le deuxième atelier a rappelé l'existence du catalogue « Valorisation des stations et des habitats forestiers » de la région Centre réalisé par le CRPF en 2011. Cet ouvrage permet de situer sur quelle station nous nous trouvons en forêt notamment grâce à quelques nécessaires repères botaniques. Il indique ensuite une « liste » d'essences adaptées à ce contexte et qui peuvent être mises en place ou favorisées lors d'un renouvellement.

Le troisième atelier a été présenté par Claude Becker connu pour le développement d'outils forestiers notamment pour le travail du sol tant en surface qu'en profondeur. Il a réalisé une présentation de plusieurs outils en mettant en avant divers avantages des uns et des autres. Cette présentation a été possible grâce à deux ETF (Entrepreneurs de Travaux Forestiers) de l'entreprise Robineau Charpigny Travaux Sologne Forêt située à Selles-Saint-Denis dans le sud du Loir et Cher.



La journée s'est terminée par une parcelle plantée quelques années auparavant en Cèdre et Chêne Pubescent suite à une exploitation de chêne de moyenne qualité. Nous avons pu constater que les Cèdres tirent bien leur épingle du jeu même sur des sols acides tels qu'en connaît la Sologne alors que cette essence est habituellement mise en avant sur des sols calcaires.

Réunion du 15 octobre à Saint Viâtre sur les essences innovantes ou adaptées au changement climatique

Le 15 octobre dernier, nous étions réunis nombreux au sein du restaurant le Lion d'or à Saint Viâtre pour une matinée de présentation sur le travail mené par le CRPF sur plusieurs outils d'adaptation au changement climatique et également sur les premiers résultats du stage de Quentin Contour réalisé dans le cadre de sa formation BTS au lycée des Barres. Il avait à recenser et à suivre les essences innovantes déjà présentes en Sologne.



Fiches Clim Essences

Le premier outil présenté et sûrement le plus adapté pour les propriétaires curieux d'en connaître plus sur l'adaptation d'une essence à un type de station et au climat futur. Il est fait en forme de fiche renseignant une certaine quantité de critères (sécheresses, gel tardif, type de sol) avec une notation de ces critères. Ces fiches peuvent vous permettre d'en apprendre plus sur une ou des essences sur lesquelles vous vous interrogez. Elles sont disponibles sur

<https://climessences.fr/> suite à un travail du RMT (Réseau Mixte Technologique) AFORCE regroupant plusieurs organismes pour aboutir à ce travail.

Pré Station NO

Le deuxième outil présenté est un outil permettant de mieux appréhender la diversité des stations au sein des peuplements forestiers du Nord de la France. Cet outil interne au CNPF visant à renforcer les connaissances des stations notamment en se basant sur 3 critères principaux : le pH, l'engorgement et la réserve utile. Au sein de plusieurs forêts pilotes, cet outil via un réseau de point de mesure vise à déterminer la diversité des stations au sein d'un massif afin d'affiner la précision des cartographies des stations. Cet outil a notamment ensuite vocation à être croisé au catalogue « **Valorisation des stations et des habitats forestiers** » de la région Centre réalisé par le CRPF en 2011.

BioClimSol

Cet outil présenté dans le dernier FIL (N°32) est notamment à destination des gestionnaires lors du renouvellement à venir du peuplement d'une parcelle forestière. Grâce à une application sur téléphone ou tablette, un certain nombre de critères du sol et du peuplement actuel permettent d'envisager un certain nombre d'essences en renouvellement avec une estimation du risque de dépérissement vis-à-vis du changement climatique.

Quentin Contour qui a réalisé son stage au sein du CRPF en 2021 a ensuite présenté le bilan de son travail sur le recensement et le suivi des essences innovantes en Sologne.

On peut notamment citer plusieurs essences ou provenances intéressantes comme le Chêne sessile QPE 362 Gascogne ou QPE 311 Charente-Poitou, le Chêne pubescent, le Chêne de Hongrie en mélange avec divers fruitiers forestiers en sous étage pour les feuillus. Pour les résineux, nous retrouvons le Pin à l'encens, le Cèdre de l'Atlas, le Pin de Salzman, le Séquoia toujours Vert, le Calocèdre, le Pin pignon, le Pin de Sabine, le Pin rigide.

Ces listes ne sont pas exhaustives et d'autres essais de petites et moyennes tailles ont été recensés en Sologne et continuent d'être suivis. Toute la problématique repose sur un équilibre entre adaptation au changement climatique, capacité à être présents sur des sols difficiles comme en Sologne, qualités technologiques et demande/prix du marché futur, essences à favoriser en étage dominant ou en sous étage pour maintenir une certaine diversité.

Ces propos apportent autant d'interrogations supplémentaires mais démontrent que les acteurs de la gestion forestière se soucient des capacités de nos forêts à perdurer demain à la fois pour leurs externalités positives environnementales comme leurs capacités à fournir à l'industrie un matériau bois de qualité nécessaire pour les besoins de l'industrie, de la construction ou encore de l'artisanat.

L'après-midi nous avons été accueillis sur la propriété de Madame de Talhouet où des Pins rigides adultes étaient présents. Cette essence est donnée comme étant bien adaptée au changement climatique et a fait l'objet de récolte de graines par Vilmorin car peu de peuplements « porte graines » existent en France et les plants se font plus que rares. Un point d'étude BioClimSol a également été présenté sur une belle parcelle de Douglas où un renouvellement sur cette même essence paraissait incertain.



Présentation du diagnostic BioClimSol par Clément Deschamps (CNPF) et son stagiaire Quentin Contour

Météo : Un automne avec moins de pluie répartie de manière plus hétérogène sur le département

Les précipitations ont été en deçà des moyennes décennales notamment pour les mois d'octobre et de novembre ce qui a pour conséquent un cumul inférieur de 10 à 30mm pour les mois de septembre, octobre et novembre par rapport à la moyenne décennale. Cela a permis aux cultures d'hiver d'être implantées dans des conditions plutôt favorables.

La répartition de la pluviométrie a aussi été hétérogène à la fois dans le calendrier et sur le département. En effet, nous avons eu plusieurs jours supérieurs à 15mm de précipitations et pas toujours partout dans le département.

Cette hétérogénéité des précipitations au sein du département et des épisodes plus intenses est une tendance qui se confirme au fil des saisons.

Les températures ont été en accord aux normales pour les mois de septembre et octobre tandis que le mois de novembre a été plus frais avec un certain nombre de jours inférieurs à 0°C au lever du jour.

Calendrier des réunions pour l'année 2022

Thématiques	Date	Organisateurs
Réunion technique : « Typologie de peuplements feuillus » Secteur Nord	Janvier/Février 2022	GDF41
Assemblée Générale : Thématique « Scierie / transformation»	Vendredi 4 mars 2022	GDF41
Réunion technique : « Gestion forestière face au risque incendie » - Secteur Sologne	Vendredi 1 ^{er} avril 2022	CRPF + GDF41
Réunion technique : « Provenance, plants et graines disponibles » - Secteur Loire	Vendredi 17 juin 2022	CRPF + GDF 41
Réunion technique : « Biodiversité et préservation de l'écosystème » - Secteur Sologne	Vendredi 16 septembre 2022	CRPF + GDF 41
Réunion technique : « Reboisement et décarbonation des travaux forestiers» - Secteur Nord	Octobre/Novembre 2022	GDF 41
Réunion technique : « Travaux de sylviculture » - Secteur Nord	Octobre/Novembre 2022	GDF 41



*La Présidente, les conseillers et l'assistante du GDF₄₁ vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.*

Le FIL

Le GDF 41... au fil du bois

